

Me Olivier LOUBERE, Avocat, 91 avenue du Colonel Rozanoff 40000 MONT DE
MARSAN - tél. 05 58 75 45 45

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience publiques des Criées du Tribunal Judiciaire de MONT
DE MARSAN, siégeant dite ville, 5 rue du 8 mai 1945.

PARCELLE DE TERRAIN

sise à MIMIZAN (40200), 120 bis avenue de la Plage

MISE A PRIX : 12 000 €

L'adjudication aura lieu le jeudi 22 octobre 2020 à 15 h 15

A la requête de la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le n° 755 501 590, dont le siège social est 10 quai de Queyries 33072 BORDEAUX CEDEX.

DESIGNATION

Une parcelle de terrain sise sur la commune de MIMIZAN (40200),
120bis avenue de la Plage, cadastrée section AN n° 310 pour 4 a
34 ca.

MISE A PRIX

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de :

DOUZE MILLE EUROS, ci.....12 000,00 €

MONT DE MARSAN, le 23 septembre 2020

Signé : Me Olivier LOUBERE

S'adresser pour de plus amples renseignements à Me Olivier LOUBERE, Avocat poursuivant, lequel, comme tous les autres Avocats au Barreau de MONT DE MARSAN, pourra être chargé d'enchérir pour toutes personnes solvables.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de MONT DE MARSAN, service civil, spécialisé Juge de l'exécution, 5 rue du 8 mai 1945 (réf. 19/00062) et au cabinet de Me LOUBERE. Visite libre sur place.